



Compte Rendu du Conseil d'Ecole du 13 Juin 2017

Ecole Maternelle d'Hastignan – Saint-Médard-en-Jalles

Présents :

Equipe Enseignante : Béatrice KERIBIN-Valérie RAIMBAULT excusée-Frédérique GIRAUD excusée-Sandrine JASINSKI-Sylvie GUICHARD-Virginie MEYSSONNIER-Nathalie LEBON-Caroline HELIOS excusée-Roxane MARLIER-Laura BONAVENTURE excusée (congé maternité)

Personnel Mairie : Mme Fanny LICOU (Directrice du CLAE) – RSS (Responsable de site) Mme Chantal SACCHETI

Parents Elus API Hastignan : Caroline LACOSTE-Mireille SARTEL-Benoît LIGAULT-Julia VALLA-Aurélie LARRUE-Claire RIERE-Arnaud FAGET-Éric LECOUSTRE-Aurélie MIGEON-Isabelle LAPOIRE

Mairie : Mme HANUSSE

1 – APS/Restauration Scolaire/TAP/ATSEM

- Bilan des présences :
 - En semaine 60 enfants en moyenne en juin le matin / 118 pour les TAP
 - Le mercredi midi 77 enfants en mai et 55 en juin
- Il n'y aura plus d'inscription pour les mallettes. Elles seront proposées chaque soir. Les enfants en profitent mieux sans avoir l'obligation d'y aller chaque soir.
- Le Pôle récréatif jardinage
- Un projet de jardin partagé l'année prochaine CLAE + Ecole avec potager, herbes aromatiques et fleurs
- Restauration scolaire : 195 élèves prennent leur repas chaque jour à l'école. Répétition des règles de vie mais les enfants mangent bien et surtout goûtent.
- Remplacement des ATSEM : L'absence de 3 ATSEM a été lourd à gérer. Le second de cuisine a toujours été remplacé mais pas les ATSEM en classe. Le mercredi reste un gros problème. Un taux d'absentéisme plus important depuis la réforme a été constaté. La Mairie en a conscience et fait le maximum.

2 – Prévision des effectifs, inscriptions, passerelles

- Rentrée scolaire 2016/2017 : 223 élèves étaient présents
- Cette fin d'année : effectif de 219 élèves sur 8 classes (78PS-64MS-72GS)
- Moyenne actuelle : 27,4 élèves / classe
- Rentrée 2017/2018 : A ce jour 227 élèves prévus, moyenne de 28,38 élèves / classe

PS	PS	PS+MS	MS	MS	PS+GS	PS+GS	GS
28	28	14+15	28	28	6+23	6+23	28

Le Conseil des Maîtres a décidé de créer 2 classes de PS/GS. Les PS continueront de faire la sieste avec les autres PS mais prendront leur repas avec les GS. Il semblerait que ça marche mieux que PS/MS car les Grands sont autonomes et aident plus facilement les petits et les tirent vers le haut.

Les demandes particulières de parents ne peuvent pas être prises en compte car les classes sont constituées en fonction de critères pédagogiques.

La rentrée des enseignements aura lieu le 01/09/2017 et les listes seront affichées le 01/09/2017 en suivant.

Mesdames Bonaventure et Helios ne seront plus en poste sur l'école à la rentrée. Il y aura de nouveau un poste réservé aux professeurs des écoles en formation.

La rentrée des élèves s'effectuera comme suit :

- PS : Lundi 04 septembre de 10h à 12h accueil en ½ groupe – Mardi 05 septembre de 10h à 12h accueil de l'autre ½ groupe. Pas de classe ni de restauration scolaire pour les petits l'après-midi
- MS : Lundi 04 septembre à 9h accueil des élèves dans les classes pour une journée classique
- GS : Lundi 04 septembre à 8h45 pour une journée classique

Rythmes et réformes :

Le DASEN a rappelé que les textes n'ont pas été modifiés, il n'y a donc pas de changement actuel. Les collectivités doivent attendre.

Au Conseil Supérieur de l'Education (CSE) du 08 juin 2017, un nouveau décret a été présenté : ce texte permet, « sous conditions », des évolutions souhaitées par les enseignants sur les rythmes scolaires.

Avec ce nouveau décret, le ministère propose une modification du code de l'éducation permettant une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours à la demande conjointe d'une mairie et d'un conseil d'école.

Cette demande est adressée au DASEN qui décidera. Le directeur académique peut également décider que la nouvelle organisation s'applique dans toutes les écoles de la commune quand une majorité des conseils d'école s'est exprimée en sa faveur. Ce décret ne ferme pas la porte aux 4.5 jours qui doivent perdurer partout où les conseils d'école le souhaitent. Monsieur le Maire lors de sa visite à la kermesse a signifié à la directrice qu'il fallait mettre en relation ce projet de décret avec la volonté du nouveau gouvernement de réduire considérablement et à court terme l'aide apportée aux municipalités pour le périscolaire. Il engagera des concertations l'année prochaine avec les parents d'élèves et enseignants.

Campagne d'inscription et passerelles :

Les inscriptions sont presque terminées. Cela prend plus de temps parce qu'il faut attendre les décisions concernant Cérillan.

Une matinée portes ouvertes est proposée le samedi 24 juin de 10h30 à 11h30 pour faire découvrir les locaux aux familles des futurs PS. L'API sera présente également pour accueillir et présenter l'association aux parents.

Les parents de PS ont été assez nombreux lors de l'importante réunion d'information organisée par les services scolaires de la mairie et de la petite enfance le 29 mai à 18h à Cap Ouest. Le CLAE était également présent.

Organisation des passerelles identiques aux années passées : les CP sont déjà venus partager la galette avec les GS. Les GS vont passer la journée du 19 juin de 11h à 15h dans les classes de CP d'Hastignan avec repas au self. L'objectif de ces passerelles est d'assurer la continuité de la prise en charge des élèves et de permettre à ces derniers de visiter les nouveaux locaux, rencontrer leurs futures enseignantes, répondre à leurs questions.

Les enfants actuellement gardés dans les crèches et structures municipales seront également accueillis le mercredi 14 juin, jeudi 15 juin et vendredi 16 juin en matinée (Cap Ouest et crèche collective, crèche familiale et halte PMF 20 enfants). Les enfants viennent avec leur assistante maternelle et sont accueillis dans les classes.

3 – La vie scolaire et les projets

A – Bibliothèque :

Toute l'équipe enseignante et la directrice remercient toutes les personnes qui ont aidé à l'emprunt et au retour des livres. Cela a très bien fonctionné tout au long de l'année. Enfants, parents et enseignants sont très satisfaits et la bibliothèque très appréciée. A la rentrée prochaine, la mairie prendra à nouveau l'abonnement « Hibouthèque » à sa charge. Les grands-parents participent également pour encadrer l'activité. Les créneaux seront davantage rassemblés l'année prochaine pour faciliter le travail des bénévoles.

B – Sorties : Plusieurs classes se sont rendues à la médiathèque, au musée des beaux-arts et à l'escale du livre. Pour la fin d'année Bombannes, la Ferme pédagogique et Roller Bug. Les GS ont tous effectué leur cycle roller. Les activités aquatiques se sont déroulées du 20 mars au 16 juin et ont concerné les élèves de GS. L'équipe enseignante remercie les nombreux parents volontaires qui ont passé l'IEB (intervenant extérieur bénévole) natation pour pouvoir encadrer l'activité.

C – Kermesse : La kermesse a eu lieu le vendredi 02 juin 2017. Bénéfice environ 2000 euros. La recette est la même que l’an dernier mais les boissons et la viande ont coûté plus chers. Il va falloir augmenter les prix l’an prochain. Le changement des horaires a été une bonne chose pour les élèves. Il y a eu autant de monde que d’habitude malgré le long week-end. Il a été demandé de décaler d’une demi-heure (18h) le début du spectacle pour l’année prochaine et également de s’organiser en fonction du temps pour donner de l’eau aux enfants pendant le spectacle. Tous les parents sont fortement remerciés pour leur implication dans ce projet, qui permettra aux enfants de profiter de futurs projets.

D – Cabas, marché de Noël API : L’opération de vente de cabas a été un grand succès et a rapporté un bénéfice de 700 euros ajoutés aux 400 euros obtenus par l’API lors du Marché de Noël 5 nouvelles draisiennes ont pu être achetées.

E – Coopérative Scolaire, budget municipal : Concernant le budget municipal alloués aux écoles, il a été voté en avril dernier. La ville, comme toutes les collectivités territoriales, se trouve dans un contexte budgétaire très contraint du fait de la baisse des dotations de l’Etat, ce qui impacte l’ensemble des services municipaux. Pour l’éducation, les dotations par élève seront conservées au même niveau que 2016 (fournitures scolaires, transports, action éducative).

F – Projet numérique avec la Mairie : L’Ecole maternelle d’Hastignan sera avec celle de la Garenne Ecole Pilote Numérique. Plusieurs réunions de concertations entre la mairie, les enseignants, les directrices et le conseiller pédagogique TICE ont abouti à un projet d’équipement pour la rentrée. Les travaux sont prévus pendant l’été. L’école sera dotée de 18 tablettes numériques de 10 pouces, de micros, de casques et de 3 télévisions interactives accompagnées d’ordinateurs portables. Les enseignantes ont pu essayer plusieurs tablettes pour choisir celles qui leur semblaient les plus faciles d’utilisation dans leurs pratiques pédagogiques. Par rapport au wifi, la toute dernière réglementation en milieu scolaire de moins de 6 ans sera appliquée, à savoir : pas de wifi collaboratif, un wifi faible puissance dans chaque classe, désactivable par l’enseignante.

4 – Travaux et aménagements de l’école avec la mairie

A – Travaux réalisés :

La Directrice remercie le service technique de la mairie qui essaie de dépanner rapidement et de trouver des solutions adaptées.

- Des travaux électriques dans plusieurs classes (bloc prises, rampe pour ordinateur, ...). Budget 2017 voté en mars, travaux cet été.

B – Travaux demandés :

- Dégradation du revêtement de sol vert sous le préau (les morceaux de revêtement décollés contribuent à boucher les évacuations d’eau de pluie et les enfants les portent à la bouche). Non prévu au budget.
- Parking : la matérialisation de l’entrée du petit parking en grave par un fléchage n’a pas été réalisée. C’est à l’étude.
- Un chemin pour relier les parkings n’a pas été réalisé. Budget 2017.
- Tailler la haie plus régulièrement



Toute l’Equipe de l’API vous souhaite de bonnes vacances d’été et reste à votre disposition.
Nous vous attendons nombreuses et nombreux à la rentrée prochaine afin de pouvoir organiser encore plus d’évènements conviviaux pour nos enfants et leurs écoles.
Pour ceux qui quittent la maternelle on se retrouve en élémentaire.

